

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAZERES (ARIÈGE)

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Présents : 16
Procurations : 1
Votants : 17

N° 2026 2 10

L'an DEUX MILLE VINGT SIX le QUATRE MARS à 18 H 00, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle « André TRIGANO, sous la présidence de son Maire, Louis MARETTE.

Date convocation du Conseil Municipal : jeudi 26 février 2026

Etaient présents :

Mrs BOUSQUET, CAPY, COTTAVE-CLAUDET, DARDIER, ESTRADE, GOURMANDIN, LABEUR, MARETTE, PORTES, TOURAILLES et ZAMBONI.
Mmes BELMAS, DAGNAC, DESAINT, GUILLEMAT et PONS.

A donné pouvoir :

Mme SALOMÉ à Mme PONS

Absents excusés :

Mrs, DEJEAN, DELGENES, FONTA.
Mmes, BRIQUET-BOISSIÈRE, DARBAS, PITORRE, RIGAL, ROOU, SANEGRE et THIOUX.

Secrétaire de séance : Louis DARDIER

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 : reversement de droits de places au profit du Comité des Foires et Marchés et de subventions complémentaires : meilleurs ouvriers de France et Office Central de la Coopération à l'école (OCCE)

Géraldine PONS, rapporteur, 1ère Adjointe en charge des finances, propose aux membres présents de l'autoriser à procéder à l'ouverture des crédits suivants en vue du reversement de droits de places au profit du Comité des Foires et Marchés et de subventions complémentaires : meilleurs ouvriers de France et Office Central de la Coopération à l'école (OCCE) et pour un montant total de **1 461 €** se décomposant comme suit :

- **Droits de places** encaissés lors de :
 - Foire du Gras 2025 pour **947 €**,
 - Vides greniers pour **344 €** comprenant :
 - le 07.12.2025 = 162 €,
 - le 21.12.2025 = 105 € à l'occasion de la Foire du Gras,
 - le 01.02.2025 = 77 €,

Montant total des droits de places à reverser : 1 291 €.

- **Subventions complémentaires :**

- Meilleurs ouvriers de France (M. HERISSON Hugo) pour **50 €**,
- Association Office Central de la Coopération à l'École (OCCE) pour **120 €**,

Montant total des subventions à reverser : 170 €.

Où cet exposé, le conseil municipal à l'unanimité,

➤ **AUTORISE** le reversement par décision modificative n° 1 de cette somme comme suit :

DROIT DE PLACES ET SUBVENTIONS

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-85748-028 : Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	0.00 €	170.00 €	0.00 €	0.00 €
D-85748-348 : Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	0.00 €	1 291.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	1 461.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7088-020 : Autres prod. activ. annexes (abonnements et ventes d'ouvrages)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	170.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €	0.00 €	0.00 €	170.00 €
R-73154-020 : Droits de place	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 291.00 €
TOTAL R 731 : Fiscalité locale	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 291.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	1 461.00 €	0.00 €	1 461.00 €
Total Général		1 461.00 €		1 461.00 €

**FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSBIT
Pour copie conforme - au registre sont les signatures
MAZERES, le 10 mars 2026**

**Le Maire,
Louis MARETTE**



**Le secrétaire de séance,
Louis DARDIER**